WSCC Careers

Commis comptable principal (mandat durant jusqu'à la fin décembre 2023)

N23/20 NT

(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) a pour vision des milieux de travail exempts de maladies et de blessures professionnelles. Sa mission est de promouvoir la santé et la sécurité au travail tout en offrant un régime d'assurance sans égard à la responsabilité aux employeurs ainsi que des soins aux travailleurs blessés. Elle adhère à des valeurs – le respect, l'engagement, l'intégrité, l'ouverture, la sécurisation culturelle, la recherche de l'excellence et une saine intendance en milieu de travail.

Le poste de commis comptable principal se trouve à Yellowknife, aux TNO, et son titulaire relève du gestionnaire des opérations financières. À ce poste, vos principales responsabilités consisteront :

- en le traitement complet des comptes fournisseurs;
- en le traitement des paiements et la production manuelle de chèques;
- en l'examen et la consignation des transactions effectuées au moyen de cartes de crédit organisationnelles;
- en le traitement des autorisations de voyage et des demandes de remboursement des frais de déplacement;
- en la tenue à jour des dossiers relatifs aux pouvoirs de dépenser;
- en la contribution à la production de rapports, à la planification et au soutien général aux divisions.

Le candidat idéal détient un diplôme obtenu au terme d'un programme de deux ans en comptabilité ou administration des affaires, combiné avec une expérience de trois (3) ans directement liée à la comptabilité. Nous prendrons en considération toute combinaison équivalente de formation et d'expérience au cas par cas. Le titulaire de ce poste peut s'attendre :

- à une échelle salariale de 38,05$ à 45,05$ l'heure (environ 74 198$ à 87 848$ par année);
- à une indemnité de vie dans le Nord de 3 700$ par année;
- à une aide à la réinstallation entière à Yellowknife, organisée par la CSTIT;
- à un généreux ensemble d'avantages sociaux et à la participation au régime à prestations déterminées de la fonction publique;
- à des programmes d'apprentissage et de perfectionnement, et à l'affectation de fonds à l'avancement professionnel;
- à une culture organisationnelle qui favorise et appuie une saine conciliation du travail et de la vie personnelle;
- à un effectif diversifié sur le plan culturel qui fait place au changement et accueille votre expérience vécue.

Une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise pour ce poste.

Date de clôture : **le 22 mai 2023, à 23 h 59 HNR**

Si ce poste correspond à vos compétences et vos aspirations, veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel, en citant le concours, à : careers@wscc.nt.ca

Vous devez clairement indiquer votre admissibilité à faire l'objet d'une attention prioritaire en vertu de la Politique d'action positive.
La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et avez besoin de soutien ou de mesures d'adaptation pendant le processus d'embauche, nous vous encourageons à décrire ces besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour une entrevue.
Il est possible que nous utilisions ce concours afin de pourvoir d'autres postes vacants semblables au cours des six prochains mois.
La capacité de communiquer dans une langue officielle des Territoires du Nord-Ouest ou du Nunavut, en plus de l'anglais, est considérée comme un atout.

safety & care

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | ᐃᖃᑲᓇᐃᔭᖅᑎᓄᑦ ᐊᑦᑕᓇᖅᑐᓂᒃ ᐊᒻᒪ ᓇᓪᓕᐅᒃᑯᒫᓂᒃ ᖃᐅᔨᓴᖅᑏᑦ